

LÉGALES

Tarification conforme à l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

AVIS ADMINISTRATIFS

AVIS DE MISE A DISPOSITION

Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Avesnes-les-Aubert

Par arrêté en date du 5 octobre 2023, le Maire a engagé la procédure de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.
 Par délibération n° 14/05/04/2024 en date du 05 avril 2024, le Conseil municipal a précisé les modalités de mise à disposition au public du projet de modification simplifiée n° du PLU de la commune conformément à l'article L 153-47 du code de l'urbanisme. Les modalités de mise à disposition sont les suivantes :
 Le dossier du projet de modification simplifiée du PLU et les avis des Personnes publiques associées mentionnées aux articles L 132-7 et suivants du code de l'urbanisme ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations, suggestions et remarques seront mis à disposition du public pendant 1 mois du lundi 06 mai au lundi 10 juin inclus aux jours et heures d'ouverture, soit :
 • Le lundi de 14H00 à 17H30, et du mardi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 17H30.
 Durant la période de mise à disposition, le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune. Le public pourra consigner ses observations et propositions pendant et avant la fin de la consultation sur le registre de consultation en format papier ouvert à la mairie aux horaires d'ouverture mentionnés plus haut, et par voie postale à l'attention de Monsieur le Maire (3 rue Camélinat 59 129 Avesnes-les-Aubert).
 A l'issue de cette mise à disposition, le Maire présentera le bilan au Conseil municipal qui en délibérera et se prononcera sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLU. Le Conseil municipal adoptera le projet par délibération motivée éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées et les observations du public.

ENQUÊTES PUBLIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVÈLE CAREMBAULT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DES REVISIONS ALLEGÉES DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE BOUVIGNIES

Par arrêté du 01/05/2024, affiché en Mairie de Bouvignies et dans les bureaux de Pévèle Carembault, M. le Vice-Président de la Pévèle Carembault a prescrit une enquête publique portant sur les projets de révisions allégées du PLU de Bouvignies.
 L'enquête publique se déroulera en mairie de Bouvignies et dans les bureaux de Pévèle Carembault pour une durée de 16 jours consécutifs.
Du 27 mai 2024 à 09h00, au 11 juin 2024 à 17h00.
 Monsieur Robert VANOVERMEIR, proviseur adjoint, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Lille.
 Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique tenu à sa disposition en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00, ainsi que dans les locaux de Pévèle Carembault à Templeuve du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
 De même, deux registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés, seront tenus à la disposition du public en mairie de Bouvignies (295 rue de la Place) et dans les bureaux de Pévèle Carembault (85 rue de Roubaix, 59242 Templeuve-en-Pévèle).
 Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Bouvignies lors de ses permanences les jours suivants :
 • 27/05/2024 de 09h00 à 12h00 ;
 • 06/06/2024 de 14h00 à 17h00 ;
 • 11/06/2024 de 14h00 à 17h00.
 Le dossier sera également disponible durant toute la durée de l'enquête sur le site internet de Pévèle Carembault : www.pevelecarembault.fr
 Enfin, le public pourra aussi adresser ses observations par correspondance à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Bouvignies ou par courrier électronique à l'adresse : plui@pevelecarembault.fr

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

NOMINATION - TRANSFERT - MODIFICATION - MOUVEMENT

NORD ESPACES VERTS

NORD ESPACES VERTS, SARL, capital social : 188048 €, siège social : 148 Ter rue du Luxembourg, 59100 ROUBAIX, 349202143 RCS Lille Métropole. Aux termes de l'AGE en date du 03/04/2024, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée. Est nommée en qualité de Président : WOLLEMA CONSEIL, SARL, sise 13 bis rue de la Mackellerie, 59100 Roubaix, immatriculée au greffe de Lille Métropole sous le numéro 850747114 et représenté par M. Cyril CHEVALIER. Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Mention sera portée au RCS de Lille Métropole.

SCI OMBC

SCI au capital de 1000€ euros
 Siège : 173 Avenue Sainte Cécile - 59130 Lambersart
 N° RCS : 79871390500015 Lille Métropole

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 2024-04-13, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 88 Rue Henri Ghesquière - 59160 Lille, à compter du 2024-04-13. Les formalités seront effectuées auprès du Tribunal de commerce de Lille Métropole.

Numéros d'appel d'urgence

15 SAMU Service d'Aide Médicale Urgente

17 POLICE SECOURS

18 POMPIERS

112 Numéro d'appel d'urgence européen

Avec



Publiez vos annonces légales

- ✓ **CHOIX**
Publication dans les supports habilités de votre choix (sur tous les départements)
- ✓ **EXPERTISE**
Connaissance des obligations et opportunités pour la publication de vos annonces administratives et légales
- ✓ **RAPIDITE**
Attestation de parution transmise immédiatement
- ✓ **EFFICACITE**
Interlocuteur unique sur votre secteur

Rosseil Conseil Légales est l'agence conseil sur le marché des Légales du Groupe ROSSEL, 1er Groupe médias au nord de Paris.

Contactez-nous



Coralie Pinto

cpinto@rosselconseil.fr

06 11 36 38 22 ou 09 70 80 86 12